Réseau Paysage Occitanie

Paysage-info 59
automne 2026

Sommaire

- Actualité du Réseau Paysage
- Flash actualité
- Zoom sur…
- Animation, manifestation colloque…
- À lire, à voir, à découvrir…
- Points de vue sur le paysage

Le mot de la directrice régionale

L'actualité de cette rentrée est le séminaire annuel organisé par la DREAL à Narbo Via le 22 septembre, sur le thème « Les paysages agricoles d'Occitanie en transition ». Le Réseau Paysage Occitanie prévoit aussi deux journées thématiques d'échange pour cette fin d'année 2026.

Durant l'été, deux évènements majeurs sont intervenus, avec d'une part la création officielle du neuvième PNR d'Occitanie, le « Parc Naturel Régional Comminges-Barousse-Pyrénées » en Haute-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées, et d'autre part la reconnaissance par l'UNESCO des 8 forteresses royales du Languedoc dans l'Aude et en Ariège. L'aboutissement de ces deux démarches est en partie liée à la qualité des paysages concernés. Espérons que cette exemplarité puisse avoir un effet d'entraînement dans la préservation et le ménagement de nos paysages régionaux.

Bonne lecture.

Laurence Pujo

Flash actualité

Expertise de l'outil « Observatoire photographique des paysages »

Le ministère chargé de la Transition écologique a missionné l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) pour une mission d'expertise visant, d'une part, à réaliser un bilan de cet outil de connaissance du paysage et de sa contribution aux politiques publiques portées par le ministère, et, d'autre part, à formuler des propositions pour l'avenir afin de nourrir la réflexion autour de la capitalisation de la connaissance recueillie grâce à ces observatoires.

La mission devrait aboutir avant la fin de l'année 2026.

Nouveau bien en série Unesco - Les huit Forteresses royales du Languedoc

Les huit Forteresses royales du Languedoc sont désormais inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les châteaux d'Aguilar, de Carcassonne, de Lastours, de Montségur, de Peyrepertuse, de Puilaurens, de Quéribus et de Termes sont désormais reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle. C'est tout un patrimoine, témoin de cette histoire et de l'identité de ce territoire, qui rayonne désormais à l'échelle mondiale.

Cette inscription est l'aboutissement de nombreuses années de travail collectif, mené aux côtés de l'ensemble des partenaires engagés dans cette candidature.

https://forteressesroyalesdulanguedoc.fr/

Actualité du Réseau Paysage Occitanie

Journées thématiques d'échanges

« Le Grand Site de France de Montségur, un projet de territoire pour préserver et valoriser un paysage remarquable » - 9 juin 2026

Le compte-rendu de cette journée thématique d'échanges est disponible. Il sera complété par les présentations des différents intervenants.

À retrouver ici :

https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/evenement/jte-2026-01/

Aménager l'espace communal avec des arbres et arbustes de pays – Roques (Haute-Garonne) – 8 octobre 2026

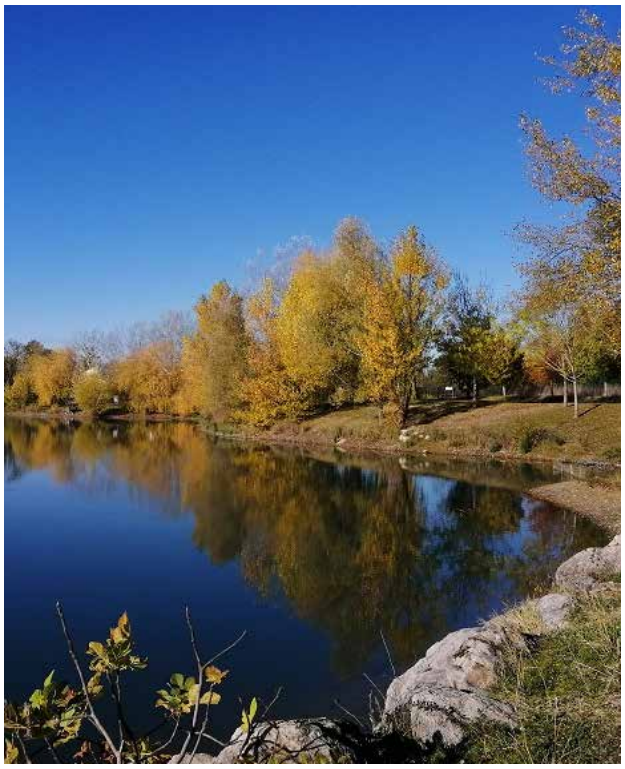

Face au dérèglement climatique, à l'érosion de la biodiversité, aux problématiques liées à l'eau (érosion des sols, inondations, dégradation de la qualité de l'eau), les communes sont en première ligne. Certaines choisissent de s'appuyer sur la multifonctionnalité de l'arbre pour répondre à ces enjeux complexes. Arbres et Paysage d'Autan leur apporte un soutien technique.

Convaincue par la réussite de ces plantations sur ce terrain réputé « difficile » par les agents, la municipalité de Roques a souhaité utiliser les arbres et arbustes de pays pour des aménagements plus urbains. Petit à petit, le partenariat s'est enrichi (sensibilisation des citoyens, formations des agents et des élus) jusqu'à mener à la signature d'une convention de partenariat pour établir un programme d'actions autour de l'arbre chaque année depuis 2013.

De nombreuses plantations sont effectuées sur l'ensemble du territoire communal et des actions de sensibilisation permettent de promouvoir les choix techniques préconisés et de communiquer auprès de tous.

Les inscriptions à cette journée de présentation sont en cours sur le site internet du réseau :

https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/evenement/jte-2026-02/

Paysages et ressources en Conflent : comment imaginer un « plan paysager pour le Conflent ? Avec qui, comment, pour qui ? » Prades (Pyrénées-Orientales) - 5 et 6 novembre 2026

Cette journée thématique d'échange est un peu particulière car elle vise à faire s'interroger les acteurs locaux sur les termes de paysages et de ressources, et sur les liens entre les deux, qui conditionnent les acceptions des termes. Cette petite région historique du Conflent dont le toponyme exprime avec une grande clarté qu'elle fût très tôt identifiée comme confluent, constitue effectivement le réceptacle des eaux pyrénéennes abondantes, de surface et souterraines, parfois chaudes et thermales.

Mais les liens entre les eaux, les paysages passent par les matériaux encaissant les écoulements, visibles et invisibles, guidant les déviations habiles et créatrices par la main de l'homme de canaux qui produisent des territoires irrigués. Certains dépôts de ces matériaux créent des ressources comme les concrétions. La marqueterie rocheuse et minérale fournit également des matériaux exploités ou pas mais qui font paysages. Et cette trame minérale et aquatique, façonnée et travaillée par la société locale conditionne aussi la trame végétale, révélatrice de ces ressources.

Programme provisoire

La première journée, le jeudi 5 novembre, est partagée en deux. Le matin, accueil par les acteurs du territoire et notamment par Aude Vivès, maire de Prades, présidente de la communauté de communes et par Pierre Serra, maire de Vernet-les-Bains et vice-président de la communauté de communes.

Découverte des canaux à partir du canal de Bohère, au départ, site du PNR avec rapide présentation des implantations sur le site et parcours rapide le long de l'ancienne ligne de chemin de fer des mines. L'après-midi, interventions d'associations dont celle du canal de Bohère, des institutions en charge du canal, intervention sur le projet de piste cyclable en lieu et place d'une ancienne voie ferrée.

Le lendemain, le vendredi 6 novembre, visite de Prades et de la « Laiterie » à Vernet. L'après-midi, table ronde sur les enjeux d'un plan paysager avec Aude Vivès, Pierre Serra, Ilaria Agostini et Daniele Vannetiello, venant de Bologne, auteurs du plan paysager du Chianti (dans le cadre du plan paysager de Toscane).

Le programme sera bientôt finalisé et disponible sur notre site internet. Les inscriptions se feront courant du mois d'octobre 2026.

https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/evenement/jte-2026-03/

Valoriser l'identité des Pyrénées

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les publications réalisées par l'Union régionale des CAUE de Midi-Pyrénées au début des années 2000 qui ont permis de valoriser les démarches de projets dans les Pyrénées. Un livre avait alors été édité, une exposition constituée et un cd-rom développé. Ce dernier n'étant plus fonctionnel, il nous a semblé utile de proposer une mise à jour des références sur un nouveau support fonctionnel : un site internet.

Cette action sera conduite par un groupe de travail rassemblant les CAUE des départements pyrénéens et la DREAL, en lien avec les parcs concernés (PNR et parc national). Le commissariat du massif des Pyrénées prendra aussi toute sa part dans cette démarche qui prendra la forme d'un site internet dédié.

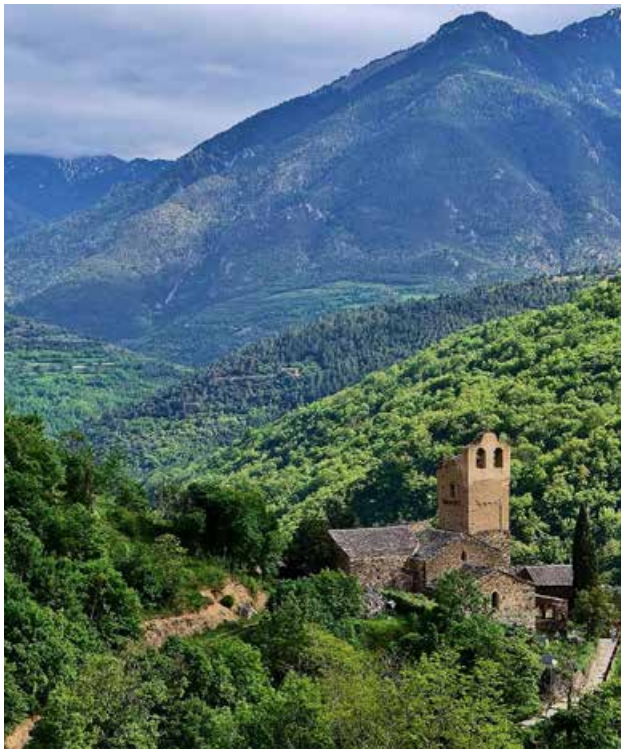

Nous vous tiendrons informés régulièrement des avancées de ce projet qui devrait s'étendre jusqu'à fin 2027.

Zoom sur…

Les Parcs Naturels Régionaux en Occitanie

« Il y a des territoires qui se distinguent par la beauté de leurs paysages, par la richesse de leur patrimoine et la force de leurs savoir-faire ». C'est ainsi que pourraient se définir tous les parcs naturels régionaux de France tant le label qu'ils portent s'appuie sur une identité constituée d'une multitude de composantes. Les paysages y constituent les fondements de leur classement.

Processus de création souvent long, mené dans le cadre d'une concertation très large auprès

de tous les acteurs institutionnels, associatifs, socio-économiques d'un territoire, les parcs naturels régionaux portent un projet de territoire défini pour les quinze années de durée du classement. L'arrêté ministériel validant le projet vient reconnaître l'engagement de toutes les collectivités concernées par le périmètre, les départements et régions ainsi que l'ensemble des ministères. Il intervient après avis du Conseil national de protection de la nature et de la Fédération des PNR de France.

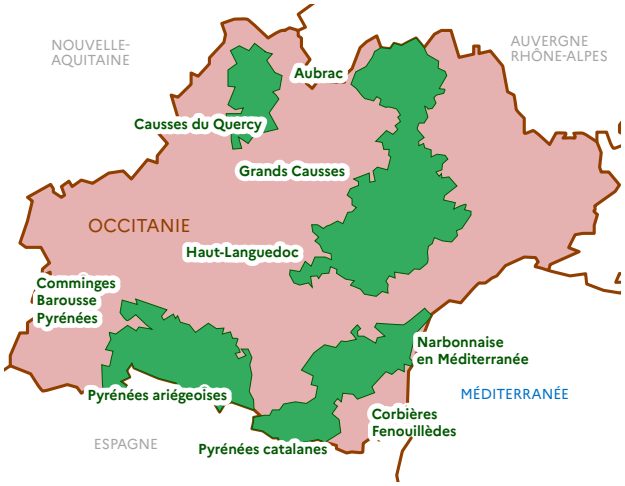

Le vendredi 10 juillet 2026, cette histoire se prolonge et se concrétise avec la création officielle du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées (PNRCBP), le neuvième d'Occitanie et le soixantième de France.

Ce nouveau parc naturel régional affiche une ambition forte et partagée dans le but de préserver les richesses naturelles, paysagères et culturelles qui en font son identité tout en accompagnant son développement économique, social et environnemental. Il offre un cadre pour agir ensemble, en conciliant préservation de l'environnement, qualité de vie, innovation, attractivité et solidarité. Ce projet est le fruit de plusieurs années de dialogue, de concertation et de coopération. Une mobilisation qui se veut une réponse aux grands défis de notre époque : changement climatique, préservation de la biodiversité, souveraineté alimentaire, transition énergétique et attractivité des territoires ruraux. Félicitations à l'équipe et bienvenue dans le réseau paysage d'Occitanie.

Une charte de parc est un projet de territoire. Il doit répondre aux attendus de la loi inscrits dans le code de l'environnement (article R333-1). Chaque parc doit porter les missions qui lui sont ainsi confiées par la Région et des communes membres :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- l'aménagement du territoire ;
- le développement économique et social, l'accueil et l'éducation du public ;
- ainsi que l'expérimentation et l'innovation.

La loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016 confie explicitement aux parcs naturels régionaux (PNR) le rôle de mise en cohérence des

Le neuvième PNR d'Occitanie

Par décret ministériel de classement n° 2026-606 du 9 juillet 2026 , le territoire du Parc naturel régional Comminges-Barousse-Pyrénées devient le 60e parc naturel régional de France et le 9e en Occitanie.

Ce PNR couvre 170 000 ha au travers de 195 communes et de 5 communautés de communes, pour une population totale de 48 000 habitants.

Ce territoire transfrontalier entre la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées s'étend entre les vallées de la Garonne et de la Neste. Cette mosaïque de paysages offre une transition unique entre les coteaux de Gascogne et les hauts sommets pyrénéens, avec des altitudes variant de 200 mètres dans les plaines jusqu'à plus de 3 000 mètres au sommet des crêtes frontalières.

https://www.monpnr.fr/

politiques publiques sur leur territoire. Intégrée à l'article L333-3 du Code de l'environnement, cette mission fait du PNR le garant de l'alignement des actions de l'État, des régions, des départements et des intercommunalités avec les objectifs de développement durable local.

Au-delà de ces missions générales, chaque parc porte un projet en phase avec son territoire et ses enjeux. Le fondement de cette approche repose sur la place donnée aux paysages dans la mise en œuvre des objectifs définis. Ainsi, chaque parc définit son ou ses paysages et les actions que le territoire mettra en œuvre pour les préserver ou accompagner leur évolution :

- changement climatique ;
- activités de loisir ;
- production énergétique.

Ils mobilisent des outils comme les observatoires photographiques de paysages (soutenus par les DREAL), les atlas et les unités paysagères, les plans de paysages et l'éducation à l'environnement.

Ainsi, à titre d'exemple, le territoire du PNRCBP est structuré en cinq entités écopaysagères (ou unités paysagères) majeures, identifiées, et qui reflètent la diversité géomorphologique, climatique et culturelle du territoire, allant des coteaux gascons aux sommets pyrénéens :

- les collines du Comminges ;
- la Garonne commingeoise ;
- le Comminges pré-pyrénéen ;
- la montagne garonnaise ;
- les hautes montagnes du Luchonnais.

Les cahiers de paysages qui accompagnent cette approche ainsi que les objectifs de qualité paysagère définis dans chacune des chartes de PNR, sont des outils précieux d'aide à la décision et de supports de travail pour les documents de planification infra, mis en œuvre par les collectivités membres de parc. Par ailleurs, si chaque parc a ses spécificités, les enjeux partagés leur permettent de travailler ensemble et de valoriser ainsi leur expertise.

En Occitanie les neuf parcs portent ensemble des projets, comme le soutien à la pierre sèche, afin de trouver les échelles de travail pertinentes, de mutualiser les coûts des opérations et de s'enrichir mutuellement des expertises des équipes et des partenaires présents dans chacun d'eux.

PNR : une expertise reconnue dans les partenariats au service de la qualité paysagère

Engagés en faveur de la qualité paysagère de leur territoire, les parcs naturels régionaux développent régulièrement des partenariats pour mutualiser leurs expériences, leurs savoir-faire et leurs moyens.

Ces collaborations permettent de concevoir des méthodes et des outils innovants, directement mobilisables par les acteurs locaux.

Entre 2011 et 2013, les trois parcs pyrénéens (Parc national des Pyrénées, PNR des Pyrénées catalanes et PNR des Pyrénées ariégeoises) ont ainsi conduit une démarche commune consacrée aux entrées de villes et de villages. Véritables vitrines du territoire, ces espaces concentrent des enjeux majeurs de développement urbain et de qualité paysagère.

À partir de l'analyse des entrées de 75 bourgs pyrénéens, les trois parcs ont élaboré une méthode commune d'expertise et de sensibilisation comprenant un diagnostic transposable, un observatoire photographique pour le suivi des évolutions et un guide pratique de recommandations destiné aux élus.

Toujours utilisé aujourd'hui, ce guide constitue un appui opérationnel pour accompagner les projets de requalification paysagère des entrées de bourg.

Séverine Adroguer, directrice du PNR des Pyrénées Catalanes

Animations, manifestations, colloques, appel à projets

Formation « le paysage, l'élu et le projet local » deuxième édition

La fédération nationale des CAUE, le ministère chargé de la Transition écologique, et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité se sont associés pour élaborer cette formation qui répond à deux objectifs : identifier la responsabilité de l'élu dans la fabrique du paysage local et être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage. Cette formation est proposée localement par les relais départementaux (CAUE, DDT(M) et AMF).

En Occitanie plusieurs CAUE ont prévu d'organiser cette formation qui s'adresse aux élus, notamment ceux nouvellement investis après les élections de 2026.

https://www.fncaue.com/le-paysage-lelu-e-et-le-projet-local-comprendre-et-agir-pour-levolution-de-mon-territoire/

De cour … à jardin d'école 2026

Le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme (CAUE) et de l'Environnement des Hautes-Pyrénées, en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), le Centre permanent d'initiative pour l'Environnement (CPIE) et le Conservatoire de botanique national Pyrénées Méditerranée (CBNPM), renouvelle son accompagnement pour la requalification des cours d'école du département.

Tout établissement scolaire de premier degré peut participer afin d'aboutir à des projets permettant de mieux gérer les infiltrations des eaux de pluie à la parcelle, de garantir l'habitabilité, pour la cour, mais aussi pour le bâti existant, de favoriser l'égalité entre les filles et les garçons dans les usages qui sont liés à la cour de l'école, et, par la requalification, la cour se transformant en jardin, de devenir un support pédagogique où il est possible de faire classe à l'air libre.

Le dépôt des candidatures est prévu pour le début de l'année scolaire (du 1er septembre au 9 octobre). L'objectif visé est l'organisation d'un premier atelier avant les vacances de Noël, puis un atelier par mois jusqu'en mars. Sur le restant de l'année, pourront être travaillés avec les établissements et les communes, la suite du projet : vers un projet pédagogique menant vers un chantier de réalisation, vers la sélection d'une maîtrise d'œuvre pour réaliser l'ensemble du projet, selon les moyens alloués au projet. L'année suivante 2027-2028 sera l'année de la réalisation, des ateliers avec les enfants jusqu'au chantier durant l'été.

Pour plus d'informations :

https://www.les-caue-occitanie.fr/hautes-pyrenees/de-cour-jardin-decole-2026

Journée d'échanges techniques « Utiliser des végétaux sauvages d'origine locale dans les collectivités » le jeudi 15 octobre 2026

Dans le cadre de la feuille de route pour le développement de la filière de végétaux sauvages d'origine locale en Occitanie, les animateurs de la marque Végétal local ont le plaisir de vous inviter à une journée d'échanges techniques qui aura lieu le jeudi 15 octobre 2026 dans le Tarn-et-Garonne (à Corbarieu et autour). La thématique de la journée est la suivante : « Utiliser des végétaux sauvages d'origine locale dans les collectivités ».

Programme ; visites, échanges et témoignages :

- Pépinière d'élevage de ligneux
- Projets de plantation de haies
- Retour d'expérience d'implantation de prairies

Pour s'inscrire :

https://framaforms.org/inscription-a-la-journee-dechanges-techniques-vegetal-local-du-jeudi-15-octobre-2026-dans-le-82

Colloque Les « chemins d'eau » artificiels : gouvernance, usages et environnement des canaux d'hier à demain – 24-26 novembre 2026 Toulouse (Université Toulouse Jean Jaurès)

En 2026, le canal du Midi commémorera ses 30 ans d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cet ouvrage exceptionnel, construit à partir de 1667 et mis en service dès 1681, était destiné à relier l'océan Atlantique à la mer Méditerranée afin de favoriser l'exportation, dans et hors de la province, des productions du Haut et du Bas-Languedoc et plus largement, de stimuler le commerce du royaume.

Commémorer les 30 ans de l'inscription du canal du Midi au Patrimoine mondial de l'Unesco donne l'opportunité, en prenant comme point d'appui son histoire et la manière dont il s'est réinventé, d'élargir les questionnements aux canaux — dans le sens de constructions ex nihilo (et non d'aménagements de cours d'eau existants) — du XVIIe siècle à aujourd'hui, à l'échelle mondiale. Ce colloque a pour finalité de dégager des enseignements permettant de contribuer à répondre aux défis de demain (environnementaux, sociaux et économiques), en comparant les canaux, leurs similarités et leurs divergences, dans leur trajectoire passée ou à venir.

Vous pouvez retrouver le programme et les manifestations associées à ce colloque sur les sites dédiés du *Canal du Midi* et de l'*Université de Toulouse Jean-Jaurès*.

Pour vous inscrire, suivez le lien :
https://colloques-cprs.univ-tlse2.fr/?lang=fr

Le canal du Midi, un patrimoine à réinventer – Regards, usages et possibles : projets d'étudiants en architecture sur le patrimoine bâti du canal – Exposition du 17 septembre au 11 décembre 2026 – Toulouse (CAUE de Haute-Garonne)

À l'occasion de la célébration du 30e anniversaire de l'inscription du canal du Midi au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (Ensa Toulouse) organise, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne (CAUE 31), l'exposition *Le canal du midi, un patrimoine à réinventer*.

Du 17 septembre au 11 décembre 2026, cette exposition investit les espaces de la GALERIE 24 du CAUE (24 rue Croix Baragnon à Toulouse), et invite le public à explorer le patrimoine bâti exceptionnel du canal du Midi à travers les regards d'étudiants en architecture, entre mémoire et prospective.

Pour plus d'informations :

https://www.toulouse.archi.fr/fr/actualites/le-canal-du-midi-un-patrimoine-a-reinventer

Échanges urbains 2026 – 26 novembre 2026 - Toulouse

Le jeudi 26 novembre 2026, l'Association des professionnels de l'urbanisme d'Occitanie (APUMP Occitanie) organise la 9e édition d'Échanges urbains au Centre de congrès Pierre Baudis de Toulouse. Cet événement biennal est une journée d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs de la ville et du territoire, à partir de la présentation de 40 projets d'Occitanie, de Nouvelle-Aquitaine et du nord de l'Espagne.

Le temps est le focus de l'édition 2026. Le temps, c'est bien sûr un sujet complexe, vaste et infini. Mais c'est une question tout actuelle dans un contexte de crise politique et climatique.

Pour en savoir plus :

https://apump.org/actions/echanges-urbains/echanges-urbains-2026

Cinquièmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres – 9 novembre 2026

Le PNR du Marais poitevin accueillera le 9 novembre prochain la cinquième journée d'échanges sur les allées et alignements d'arbres.

Le Parc a été lauréat en 2019 du « Prix des allées de Sites & Monuments » pour sa démarche d'anticipation à très long terme et à très grande échelle face à la menace de disparition de son paysage emblématique : les allées constituées par les canaux bordés d'alignements de frênes.

Les inscriptions se font au mois de septembre. Pour plus d'informations :

https://www.allees-avenues.eu/

Victoires du paysage 2026

Neuf projets d'aménagement paysager d'Occitanie figurent parmi les 88 finalistes de la 10e édition des Victoires du Paysage, concours organisé par VALHOR. Les lauréats seront désignés après les visites du jury national, programmées entre fin juin et septembre.

Les projets retenus :

- Place et jardin de l'église à Lansargues (Hérault)
- Skatepark Ronan Pointeau à Montpellier (Hérault)
- Parc Guilhem VIII à Montpellier (Hérault)
- Renouvellement de la cour du collège Antonin-Perbosc à Auterive (Haute-Garonne).
- « L'Île aux enfants », école maternelle Marcel-Pagnol à Pamiers (Ariège)
- Requalification du quartier Champ-de-Mars à Perpignan (Pyrénées-Orientales)
- Pôle d'accueil du cirque de Mourèze (Hérault)

- Aménagement des Portes du Tarn Nord à Pampelonne (Tarn)
- « La Garrigue » à Perpignan (Pyrénées-Orientales)

Vous pouvez retrouver quelques illustrations des expertises menées au cours de cet été sur sites sur le site instagram dédié :

https://www.instagram.com/victoiresdupaysage/

Après des visites organisées tout l'été sur les 88 territoires, le calendrier est le suivant :

- 28 septembre - 30 octobre 2026 : vote pour le prix du public
- début octobre 2026 : réunion du grand jury
- 9 décembre 2026 : annonce des gagnants et remises des prix

Appel à manifestation d'intérêt 2026 – Projet Adapto+

Face à l'intensification des effets du changement climatique sur les littoraux, le Conservatoire du littoral, le BRGM et le Cerema lancent un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans le cadre du projet européen LIFE Adapto+. Cet appel vise à sélectionner dix territoires littoraux, en Hexagone comme en outre-mer, afin de les accompagner dans la mise en œuvre d'une gestion souple de la bande côtière.

Les collectivités littorales sont invitées à candidater jusqu'au 30 novembre prochain.

Plus d'informations ici :

https://lifeadaptoplus.eu/fr/gestion-de-la-bande-cotiere-lancement-dun-appel-a-manifestation-dinteret-dans-le-cadre-du-projet-life-adapto-pour-accompagner-les-collectivites/

Retour sur le 27e Atelier international pour la mise en œuvre de la convention européenne du paysage – Session des 12 et 13 mai 2026 en Ribeira Sacra (Espagne)

La Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage occupe une place singulière dans le cadre international des instruments relatifs à l'environnement et au patrimoine. À ce jour, elle demeure le seul traité international juridiquement contraignant entièrement consacré au paysage dans toutes ses dimensions — ordinaires comme remarquables — fondé sur les principes des droits humains et de la participation démocratique.

Cette session a mis en évidence toute l'importance des paysages de l'eau. Elle a aussi rappelé l'universalité de la convention européenne du paysage dont la signature est ouverte à des pays non européens, mais se reconnaissant dans cette notion. Vous pouvez retrouver une synthèse des échanges ici :

https://www.coe.int/fr/web/landscape/-/27th-international-workshop-on-the-implementation-of-the-convention

En complément, vous pouvez aussi consulter la déclaration de Florence du 28 octobre 2025, construite à l'occasion des 25 ans de la convention européenne du paysage :

https://rm.coe.int/25th-anniversary-florence-convention-declaration-fr/48802918c3

Rappelons que cette convention a été signée par 41 états, le dernier étant l'Albanie en mars 2026.

À lire, à voir, à découvrir

Podcast de l'IGEDD — Sites & paysages : un patrimoine vivant

Un podcast de moins de 20 minutes qui permet de préciser l'intérêt d'un site classé et la démarche de Grand Site, en vue de la préservation des paysages les plus emblématiques. Ce podcast est le numéro #6 de cette collection.

https://shows.acast.com/durablement-votre/episodes/6a467eaf887337f24f07ab2e

Pourquoi réaliser un plan de paysage ? Une vidéo pédagogique de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

La DREAL Nouvelle-Aquitaine a eu l'initiative de réaliser une vidéo d'une dizaine de minutes démontrant tout l'intérêt pour les territoires de s'engager dans une démarche de plan de paysage. Un travail réalisé à partir de témoignages de territoires ayant mené ce type d'initiative.

https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/pourquoi-realiser-un-plan-de-paysage-a15699.html

LES PUBLICATIONS TECHNIQUES

Fiches techniques du CAUE des Pyrénées-Orientales

Le CAUE s'est lancé en 2026 dans la rédaction de quatre fiches techniques thématisées, sous la forme d'un quatre pages. La première fiche, parue en janvier 2026 concerne les cimetières paysagers. La seconde fiche s'attache à donner des repères pour réussir l'aménagement d'espaces publics, avec un focus sur la nécessaire végétalisation de ces espaces.

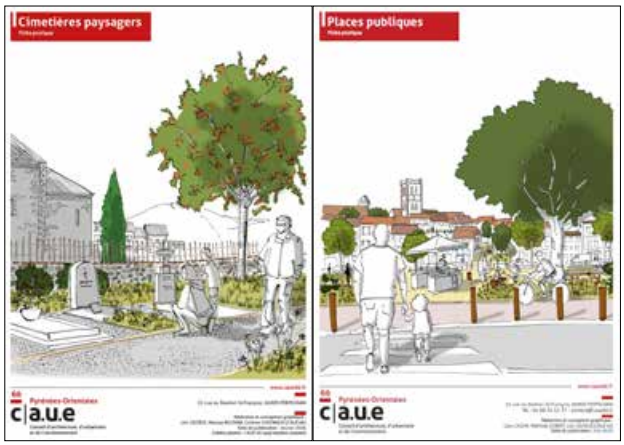

Vous pouvez retrouver et télécharger ces deux premières fiches sur le site du CAUE :

https://www.caue66.fr/

Repenser son village : et si tout commençait par l'espace public ?

Restitution de la table ronde 28 mai 2026

Le CAUE du Tarn a organisé en mai dernier une table ronde autour du rôle de l'espace public en tant que vecteur d'une revitalisation des villages.

Sur la base d'exemples départementaux (Puivert et Alban), les élus ont présenté leur démarche et les objectifs associés au projet.

Une occasion aussi de revenir sur le rôle essentiel que peut jouer un professionnel de l'aménagement encore trop méconnu qu'est le paysagiste concepteur, à même d'être le « chef d'orchestre » d'un travail qualitatif.

Le CAUE du Tarn a formalisé une restitution disponible sur leur site :

https://www.les-caue-occitanie.fr/fiche-pratique/repenser-son-village-et-si-tout-commencait-par-lespace-public-retours-dexperience-et

Végétaliser les pieds d'arbre urbains - Guide technique de conception écologique

Éditions : Plante & Cité
Auteurs : Robin Dagois, Maaxime Depinoy, Mélissa Haouzi
Parution : décembre 2025

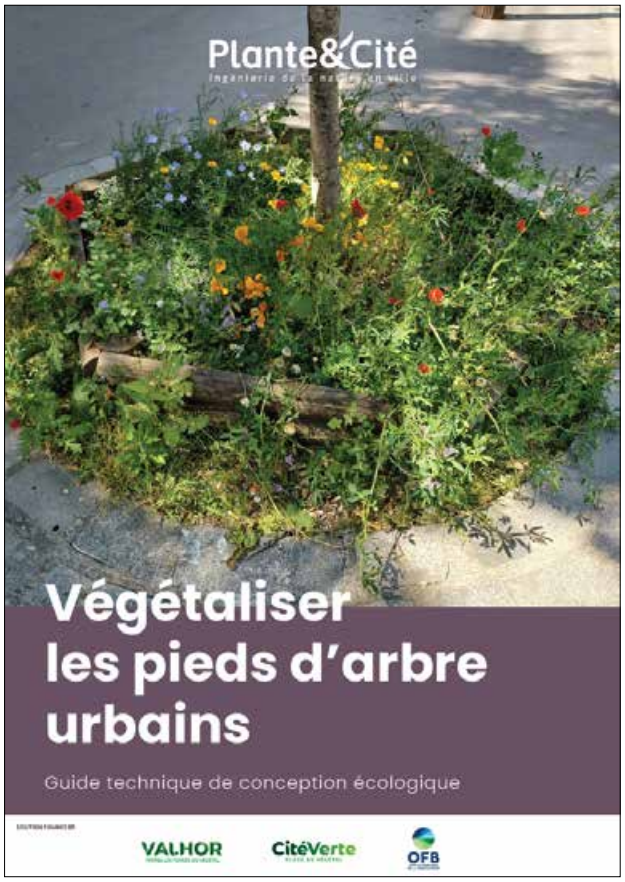

Les pieds d'arbre végétalisés englobent une diversité d'aménagements aux fonctionnalités variées, tant en matière de préservation des sols, que d'accueil de la biodiversité et de gestion des eaux pluviales. Leur végétalisation contribue à améliorer le cadre de vie urbain tout en favorisant le développement de l'arbre.

Le programme Conception et gestion écologique des pieds d'arbre (COGEP), porté par Plante & Cité (2021-2025), s'est attaché à mieux comprendre les fonctions associées à ces milieux et à approfondir les paramètres en faveur d'une conception et d'une gestion différenciée.

La première partie de ce document présente les principes fondamentaux d'une conception écologique des pieds d'arbre, en y intégrant la question des sols, de l'eau, de la faune et de la flore. Elle s'appuie sur une partie des résultats issus des phases d'observation, d'enquête et d'expérimentation menées dans le cadre du programme COGEP.

La seconde partie propose différents moyens d'action, sous la forme de fiches, pour améliorer la conception et la mise en œuvre des pieds d'arbre au sein des villes.

https://www.ressources.plante-et-cite.fr/KENTIKA-1918975912491907931 9-Vegetaliser-les-pieds-d-arbre-.htm

Paysages vivants et nature en mouvement, un autre regard sur les trames écologiques

Éditions : OFB
Collection : Rencontres
Auteurs : Kathleen Monod, Fabien Paquier
Parution : juin 2026

Cette synthèse porte sur la journée d'échanges techniques organisée par l'Office français de la

biodiversité (OFB) et le ministère chargé de la Transition écologique dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue (TVB), le 27 mai 2025 à Paris.

L'évènement a rassemblé plus de 100 professionnels : collectivités locales, paysagistes, gestionnaires d'espaces naturels, agents des services déconcentrés de l'État, établissements publics et autres acteurs de l'aménagement du territoire.

Un document à retrouver sur notre site internet ou sur celui de l'OFB ici :

https://ofb.gouv.fr/doc/paysages-vivants-et-nature-en-mouvement-un-autre-regard-sur-les-trames-ecologiques-journees

Vers un parc pavillonnaire du Grand Paris

Éditions : Atelier parisien d'urbanisme
Auteurs : Alexandre Labasse, Patricia Pelloux, Stéphanie Jankel, Paul Baroin, Michel Desvigne, Maxime Cloarec, Florian Delon, Brent Libens, Valentine Bonnefond, Marine Linglart
Parution : janvier 2026

Avec 416 500 pavillons, où vivent 1,16 million d'habitants, la métropole du Grand Paris est la plus grande ville pavillonnaire de France. Véritable ceinture verte, ces jardins forment à l'échelle métropolitaine un formidable réservoir écologique et leur mise en valeur une ressource face au changement climatique. Réalisée avec l'agence, Michel Desvigne Paysagiste et Urban-Eco, cette étude explore le potentiel pour passer d'une mosaïque de jardins à un parc pavillonnaire du Grand Paris.

Le document est téléchargeable sur le site de l'atelier :

https://www.apur.org/fr/amenagement-urbain/forme-urbaine/vers-un-parc-pavillonnaire-grand-paris

Signé PAP n° 89 – Entre excès et absence d'eau, des solutions agropaysagères

Auteurs : Soazig Darnay, Marlène Vissac, Laurence Renard, Jean-Sébastien Laumond, Marc Benoît
Parution : juin 2026

Entre sécheresses et inondations, l'eau menace la résilience agricole.

Des solutions émergent : qu'elles soient de l'ordre du gigantisme ou de la minutie, elles interrogent, parfois révoltent. L'eau a toujours été un élément vital et un facteur d'organisation sociale. Même si chaque paysan et paysanne bénéficie de la connaissance de ses sols et de ses ressources en eau, il fait partie d'une réalité paysagère, collective et complexe, qui s'abstrait des limites du foncier. Comprendre notre dépendance à cette échelle globale nous invite à reconsidérer

l'ensemble des logiques qui conditionnent aujourd'hui la production alimentaire.

https://www.paysages-apres-petrole.org/entre-exces-et-absence-deau-des-solutions-agro-paysageres

3+30+300 : les arbres au service de la santé

Auteur : Agence d'Urbanisme de Strasbourg
Parution : juillet 2026

Les notes de l'Adeus

adeus

3+30+300
LES ARBRES AU SERVICE DE LA SANTÉ

364

SANTÉ/ENVIRONNEMENT

L'adaptation au changement climatique, la santé mentale et la cohésion sociale ont un point commun dans les unités urbaines très peuplées : la végétalisation les améliore.

Les objectifs de végétalisation portés par les différentes collectivités sont fréquemment quantifiés, mais plus rarement territorialisés.

Le concept du 3+30+300 remet l'habitant et le citoyen au cœur des attendus de la végétalisation de la ville, en proposant que chaque habitant puisse bénéficier des services rendus par les arbres à l'échelle de sa fenêtre, de sa rue et de son quartier. Cet objectif s'atteint à travers les espaces de nature en ville, les parcs et la canopée.

Première d'une série de plusieurs publications, cette note partage un premier état des lieux sur les niveaux d'atteinte de cet objectif sur le territoire de la métropole strasbourgeoise.

L'adaptation au changement climatique, la santé mentale et la cohésion sociale ont un point commun dans les unités urbaines très peuplées : la végétalisation les améliore.

Les objectifs de végétalisation portés par les différentes collectivités sont fréquemment quantifiés, mais plus rarement territorialisés.

Le concept du 3+30+300 remet l'habitant et le citoyen au cœur des attendus de la végétalisation de la ville, en proposant que chaque habitant puisse bénéficier des services rendus par les arbres à l'échelle de sa fenêtre, de sa rue et de son quartier. Cet objectif s'atteint à travers les espaces de nature en ville, les parcs et la canopée.

Première d'une série de plusieurs publications, cette note partage un premier état des lieux sur les niveaux d'atteinte de cet objectif sur le territoire de la métropole strasbourgeoise.

https://fnau.org/wp-content/uploads/2026/09/Note-364_arbre_sante.pdf

LES OUVRAGES

Les carnets du paysage n° 48 – Le tourisme en question

Édition : Actes Sud / École nationale supérieure de paysage
Auteures : Collectif
Parution : avril 2026

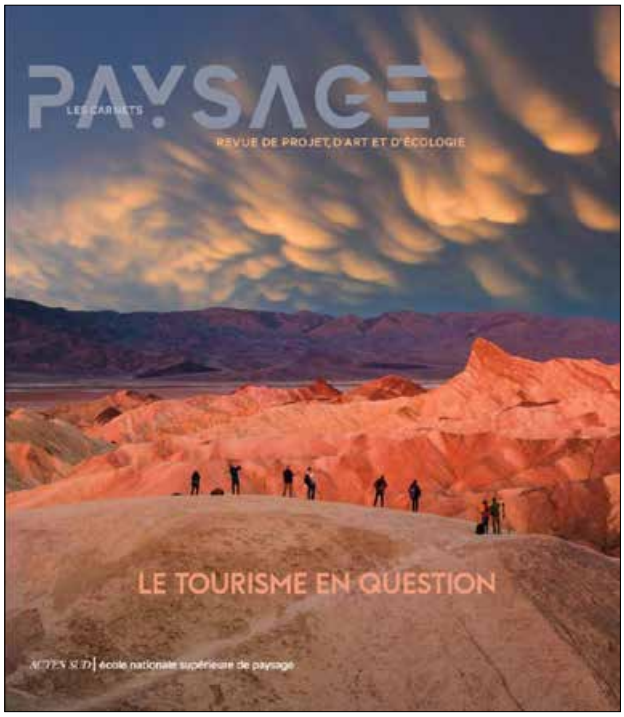

Le goût de l'ailleurs est très ancien, motivé par la curiosité, l'expansion politique et la croissance économique, les trois étant souvent liés. Marco Polo incarne probablement la figure de ce voyageur, marchand, diplomate, anthropologue avant la lettre, explorateur et écrivain.

Si l'on s'en tient à la période récente, on peut faire remonter la naissance du tourisme moderne au milieu du XVIIIe siècle à l'époque du Grand Tour, précisément, réservé aux jeunes hommes aristocrates. L'intérêt pour les voyages s'est accentué aux XIXe et XXe siècles en raison de la démocratisation des moyens de transport et d'une plus grande diffusion des savoirs géopolitiques. Arrive alors le « tourisme de masse », une manne pour certains, un fléau pour d'autres.

S'ensuivent alors des modifications considérables dans l'expérience du voyage et dans la relation

aux paysages visités. La fréquentation massive de quelques lieux privilégiés, désignés comme incontournables, les affecte et les fragilise, au risque de les voir perdre ce qui constitue leur attrait et leur identité, en particulier sociale et culturelle. Le voyage devenu tourisme serait-il désormais un danger pour les paysages ?

https://librairie.ademe.fr/energies/9288-demarches-paysageres-et-transition-des-filieres-foret-bois-et-bocage-revue-de-litterature-et-analyse-de-retours-d-experiences.html

Revue Openfield n° 26

OPENFIELD
REVUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE

Il y a un peu moins d'un an, nous ne savions pas qu'il sortirait au milieu d'une canicule historique. Toutes les projections prévues pour 2050 sont atteintes, voire dépassées. Si le changement climatique était déjà une réalité depuis de nombreuses décennies, il est devenu notre quotidien, palpable dans nos corps, visible dans tout ce qui nous entoure, les feuilles brûlées des arbres, les oiseaux qui meurent, les rivières qui s'assèchent. Et nous ne percevons aujourd'hui que les premières conséquences de ces épisodes...

Vous pouvez retrouver ce numéro et les différents articles le composant ici :

https://www.revue-openfield.net/numero/26-utopie/

Points de vue sur le paysage d'hier et d'aujourd'hui

Atlas de l'eau

Éditeur : la Heinrich-Böll-Stiftung et la Bund fur Umwelt undNaturschutz Deutschland
Auteurs : Collectif
Parution : avril 2026

Fruit d'une collaboration entre la Fondation Heinrich Böll et la Fabrique Écologique, l'Atlas de l'eau présente la complexité et l'urgence des enjeux mondiaux liés à l'eau. Il fournit des données, des tendances, des études de cas et le contexte politique nécessaires pour éclairer le débat public et orienter les politiques. De la répartition inégale de l'eau, en passant par la pollution industrielle et l'insécurité hydrique jusqu'aux tensions géopolitiques, cet atlas vise à approfondir la compréhension et à soutenir les actions en faveur d'une gouvernance de l'eau plus durable et plus équitable.

Un document pédagogique à télécharger ici :

https://www.lafabriqueecologique.fr/app/uploads/2026/04/Atlas-de-leau-2026-Bdef.pdf

Directrice de publication

Laurence Pujo

directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Occitanie

Comité de rédaction

Philippe Labaume
Alain Guglielmetti
et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

Contact :

Réseau Paysage Occitanie
reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL
et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.

réalisation DREAL Occitanie/Communication - Didier Le Boulbard